



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG OCCITANIE

S'engager pour chacun, agir pour tous

DECLARATION CFDT

Implantation de la MDD de Béziers - volet 2

Plans - conditions de travail
(CSE septembre 2026)

DECLARATION DE L'ENSEMBLE DES ELUS ET REPRESENTANT CFDT

Le projet de la nouvelle Maison du Don Biterroise s'inscrit pleinement dans l'ambitieuse dynamique plasma engagée par l'EFS au bénéfice du soutien au LFB.

La CFDT exprime une inquiétude légitime quant au coût global des projets immobiliers de l'Ambition Plasma, notamment au regard des incertitudes persistantes sur la pérennité des besoins du LFB et sur l'orientation des plasmas prélevés par l'EFS pour fabriquer des médicaments à destination des malades en France.

D'après les informations de la CFDT, le LFB rencontre des difficultés industrielles que ce soit dans son usine historique à Lille ou dans sa nouvelle usine à un milliard d'euros à Arras conduisant à la constitution d'un stock important de plasma qui ne peut être fractionné au rythme initialement prévu.

Le LFB vend une partie excédentaire de plasma sur les marchés internationaux. Cette situation soulève une question légitime et éthique : du plasma collecté par l'EFS est-il vendu sur les marchés internationaux ? Les représentants du personnel ont non seulement le droit, mais également le devoir, de poser cette question au nom des salarié.es de l'établissement.

Le coût total du projet de la nouvelle MDD de Béziers s'élève à 810 125 euros, dont 630 817 euros au titre de l'investissement immobilier, auxquels s'ajouteront les loyers et les charges de fonctionnement.

L'EFS recourt chaque année à l'emprunt pour financer ses investissements, tandis que le LFB bénéficie d'un soutien massif de l'État, dépassant 1,2 milliard d'euros.

Quelle surprise d'avoir appris le report du projet Pally Bac à 2027 pour raisons financières de la part du LFB, ce qui interroge la cohérence globale de la stratégie nationale.

La CFDT reconnaît que ce projet de nouvelle MDD permettra d'améliorer les conditions d'accueil des donneurs ainsi que l'environnement de travail des équipes de prélèvement. Cependant, les conditions de travail ne peuvent être appréciées à la seule lumière de la qualité des locaux. Elles comprennent également l'organisation du travail, les rythmes de travail, les amplitudes horaires et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Or, l'ouverture de cette nouvelle Maison du Don s'accompagne d'une accélération attendue de l'activité plasma. À court terme, sont notamment envisagés :

- l'allongement des amplitudes journalières ;
- le développement de l'activité en soirée ;
- le renforcement de l'activité le samedi ;
- une organisation tendant vers quatre machines par IDE ;

- une densification de la planification et un taux de remplissage maximal des rendez-vous.

Le personnel se pose des questions sur la future organisation et se sent peu entendu sur leurs propositions d'amélioration sur ce projet (poste informatique par exemple...).

La CFDT restera également vigilante sur les conséquences des ouvertures dominicales de la galerie commerciale accueillant la Maison du Don, notamment lors des périodes de soldes ou de fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, il convient de s'interroger sur l'utilisation des espaces libérés sur le site actuel. Ceux-ci pourraient constituer une opportunité d'améliorer les conditions de travail des salarié.es de l'IH-Délivrance, qui réclament depuis plusieurs années une véritable salle de repos et de restauration, ainsi qu'une chambre de garde adaptée. Des travaux visant à améliorer les locaux techniques, notamment les zones de stockage des PSL et de délivrance, avaient été envisagés avant d'être mis en attente de la réalisation de cette nouvelle Maison du Don.

Enfin, une question essentielle demeure, à ce jour sans réponse claire de la part des Directions régionale et nationale : les plasmas prélevés par l'EFS sont-ils prioritairement destinés aux patients français, conformément aux communications institutionnelles, ou participent-ils également à une stratégie de développement sur les marchés internationaux du plasma ?

Les salarié.es de l'EFS consentent des efforts importants et l'établissement engage des investissements conséquents. Il est donc légitime de demander à quelles finalités ces efforts répondent réellement.

En l'absence d'un véritable volet social accompagnant l'accélération de l'Ambition Plasma, et faute de clarification sur la stratégie nationale de souveraineté sanitaire concernant les médicaments dérivés du plasma, les représentants CFDT, tout en reconnaissant le travail réalisé sur les plans présentés et dans le respect de leur mandat ainsi que des positions défendues par la CFDT au niveau régional et national, émettront un avis défavorable sur ce projet.

Pour la CFDT, une chose est claire : l'augmentation des objectifs ne peut pas se faire au détriment des conditions de travail des salarié.es.

Un objectif de prélèvement ne doit pas être seulement un chiffre à atteindre : il doit pouvoir être atteint dans une organisation soutenable et respectueuse des salarié.es.